



FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Information importante	*** Cette fiche de données de sécurité est autorisée pour utilisation que par HP pour les produits HP Original. Toute utilisation non autorisée de cette fiche de données de sécurité est strictement interdite et peut entraîner des poursuites judiciaires par HP. ***
Identificateur de produit	4UV92Series
Autres moyens d'identification	Aucune.
Usage recommandé	Impression jet d'encre
Restrictions d'utilisation	Aucun(e) connu(e).
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur	HP Canada Co. 5150 Spectrum Way, Floor 6 Mississauga, Ontario , Canada L4W 5G1
Téléphone	888-206-0291
HP Inc. Ligne d'appel santé humaine (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) (Ligne directe)	1-800-457-4209 1-760-710-0048
HP Inc. Ligne d'appel soins client (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) (Ligne directe)	1-800-474-6836 1-208-323-2551
E-mail:	hpcustomer.inquiries@hp.com
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	1-760-710-0048
Fournisseur	Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.
Dangers pour la santé	Non classé.
Dangers environnementaux	Non classé.
Définition des dangers selon l'OSHA	Non classé.
Éléments d'étiquetage	
Symbole de danger	Aucune.
Mention d'avertissement	Aucune.
Mention de danger	Non disponible.
Conseil de prudence	
Prévention	Non disponible.
Intervention	Non disponible.
Stockage	Non disponible.
Élimination	Non disponible.

Autres dangers

Le CIRC a classé le dioxyde de titane comme agent cancérigène de groupe 2B, ce qui signifie qu'il n'existe pas de preuve suffisante du pouvoir cancérigène du dioxyde de titane pour les êtres humains, mais que les essais sur les animaux ont clairement mis en évidence ce caractère cancérigène.

Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière.

Les risques de surexposition à ce produit s'effectuent par contact avec la peau et les yeux. Dans des conditions normales d'utilisation, l'inhalation de vapeur et l'ingestion ne sont pas des voies d'exposition pertinentes.

Renseignements supplémentaires

2-pyrrolidone : Valeur seuil, catégorie de toxicité pour la reproduction 1B, fertilité ou enfant à naître 3 %. Seuil de classification du mélange basé sur les données relatives à la toxicité sur le développement des animaux. Aucun effet négatif sur la fonction sexuelle ou des dommages à la fertilité ont été observés dans une étude animale. Voir la Section 11.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Eau		7732-18-5	45-70
Butanediol 1,2		584-03-2	10-30
Dioxyde de titane		13463-67-7	<10
pyrrolidone-2		616-45-5	1-2.9

Remarques sur la composition

Cette cartouche d'encre contient une formule d'encre aqueuse. Les composants de ce produit ont été évalués selon les risques de dangers des réglementations canadiennes visant les produits dangereux (HPR).

2-pyrrolidone : Valeur seuil 3 %. Seuil de classification du mélange basé sur les données relatives à la toxicité sur le développement des animaux. Aucun effet négatif sur la fonction sexuelle ou des dommages à la fertilité ont été observés dans une étude animale. Voir la Section 11.

4. Premiers soins

Inhalation

Transporter à l'extérieur. En cas de persistance des symptômes, obtenir une assistance médicale.

Contact avec la peau

Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation se développe ou persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Ne pas se frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si les irritations persistent, obtenir une assistance médicale.

Ingestion

En cas d'ingestion d'une quantité importante, consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Non disponible.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Poudre chimique, CO2, pulvérisation d'eau ou mousse ordinaire.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun(e) connu(e).

Dangers spécifiques du produit dangereux

Sans objet.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Non disponible.

Méthodes particulières d'intervention

Aucun n'est établi.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec un absorbant inerte tel que de l'argile sèche, du sable ou du sol à diatomées, des agents de sorption du commerce ou récupérer au moyen de pompes.
Précautions relatives à l'environnement	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Tenir hors de la portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur
Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur	Forme
Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7)	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
		10 mg/m3	Poussières totales.

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3	Poussières totales.

Valeurs biologiques limites Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.

Contrôles d'ingénierie appropriés Utiliser dans une zone correctement ventilée.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux	Non disponible.
Protection de la peau	
Protection des mains	Non disponible.
Autre	Utiliser des protections individuelles pour réduire les risques d'exposition de la peau et des yeux.
Protection respiratoire	Non disponible.
Dangers thermiques	Non disponible.

Considérations d'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Dans des conditions de travail extrêmes, les vapeurs d'encre peuvent se condenser à l'extérieur du système d'impression. La fiche technique sur le profil des déchets pour votre imprimante à l'adresse <https://hpllatexknowledgecenter.com/applications/wasteprofiles> contient plus d'informations sur la manière de manipuler et d'éliminer correctement le condensat.

9. Propriétés physiques et chimiques**Apparence**

État physique	Liquide.
Forme	Non disponible.
Couleur	Blanc.
Odeur	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	7.4
Point de fusion et point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	146.1 °C (295.0 °F)
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible.
Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Autres informations	Consultez la Section 15 pour plus de données réglementaires ou d'informations COV.
Propriétés comburantes	Non déterminé
COV	< 221 g/l EPA method 24

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Non disponible.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Risque de réactions dangereuses	Ne se produit pas.
Conditions à éviter	Non disponible.
Matériaux incompatibles	Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Lors de la décomposition, ce produit risque de rejeter des émanations d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et/ou d'hydrocarbures de faible poids moléculaire.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Dans des conditions normales d'utilisation prévue, ce produit ne devrait pas présenter un danger par inhalation.
Contact avec la peau	Le contact avec la peau peut provoquer une légère irritation.
Contact avec les yeux	Le contact avec les yeux peut provoquer une légère irritation.
Ingestion	Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévu dans des conditions normales d'utilisation.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
pyrrolidone-2 (CAS 616-45-5)		
Aiguë		
Orale		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non classée comme irritant selon l'OCDE 405.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7) Irritant

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée Non-sensitizer- Local Lymph Node Assay (OCDE 429).

Mutagenicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Carcinogènes selon l'ACGIH

Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7) 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

2-pyrrolidone : Ce composant a montré des effets sur le développement qu'à des doses élevées qui étaient toxiques pour les animaux en gestation de l'essai (ligne directrice de l'OCDE 414 : Étude de toxicité sur le développement prénatal). L'absorption de faibles doses par les humains ne devrait pas causer de toxicité pour le développement. Ce composant n'a pas causé d'effets néfastes sur la fonction sexuelle ou des dommages à la fertilité dans une étude animale (OCDE Directive sur les tests 443 : Étude approfondie de la toxicité de la reproduction sur une génération).

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière Voir la section 2 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
pyrrolidone-2 (CAS 616-45-5)		
Aquatique		
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia pulex) 13.21 mg/l, 48 heures
Persistence et dégradation	Non disponible.	
Potentiel de bioaccumulation	Non disponible.	
Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau		
pyrrolidone-2		-0.85
Mobilité dans le sol	Non disponible.	
Autres effets nocifs	Non disponible.	

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Ne pas jeter avec les autres déchets de bureau. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Mettre les déchets de matériau au rebut conformément aux réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales en matière de protection de l'environnement. S'assurer que la collecte et la mise au rebut sont effectuées par un gestionnaire de déchets agréé approprié. Le programme de recyclage HP Planet Partners pour cartouches (marque commerciale) permet un recyclage simple et pratique des cartouches HP jet d'encre et LaserJet. Pour obtenir des informations et connaître la disponibilité de ce service dans votre région, consultez le site Web à l'adresse http://www.hp.com/recycle .
Déchets des résidus / produits non utilisés	Non disponible.
Emballages contaminés	Non disponible.

14. Informations relatives au transport

DOT

Numéro ONU	Non disponible.
Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé.
Classe de danger relative au transport	
Classe	Non disponible.
Danger subsidiaire	-
Groupe d'emballage	Non disponible.
Dangers environnementaux	
Polluant marin	Non
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Non disponible.

IATA

Numéro ONU	Non disponible.
Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé.
Classe de danger relative au transport	
Classe	Non disponible.
Danger subsidiaire	-
Groupe d'emballage	Non disponible.
Dangers environnementaux	Non
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Non disponible.

IMDG

Numéro ONU	Non disponible.
Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé.
Classe de danger relative au transport	
Classe	Non disponible.
Danger subsidiaire	-

Groupe d'emballage	Non disponible.
Classe de danger relative au transport	
Polluant marin	Non
EmS	Non disponible.
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Non disponible.

ADR

Numéro ONU	Non disponible.
Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé.
Classe de danger relative au transport	
Classe	Non disponible.
Danger subsidiaire	-
No. de danger (ADR)	Non disponible.
Code de restriction en tunnels	Non disponible.
Groupe d'emballage	Non disponible.
Dangers environnementaux	Non
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Non disponible.

Autres informations Ce produit n'est pas considéré comme dangereux par le ministère américain du transport (DOT), l'association du transport aérien international (IATA), l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR), le code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) et les réglementations relatives au transport international de marchandises dangereuses (RID).

Le transport en vrac doit être conforme à l'annexe II du MARPOL 73/78 et du code de l'IBC : Ne s'applique pas.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants: Les Etats-Unis, Union Européenne, Suisse, Canada, Australie et Nouvelle-Zélande.

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Autres informations Contenu COV (moins d'eau, moins de composants exempts) = <848 g/L (spécification pour les États-Unis, ne concerne pas les émissions)
VOC data based on formulation (Organic compounds minus solids)

16. Autres informations

Date de publication	29-Jan-2021
Date de la révision	09-Avr-2021
Version n°	02

Nom de la matière : 4UV92Series

13882 Version n°: 02 Date de révision: 09-Avr-2021 Date d'émission : 29-Jan-2021

SDS CANADA

7 / 8

Autres informations

Cette FDS a été préparée conformément aux Réglementations régissant les Produits Contrôlés au Canada.

Avis de non-responsabilité

Le présent document de fiche de données de sécurité est fourni gratuitement aux clients de HP. Les données sont les plus récentes à la connaissance de HP au moment de la préparation de ce document et sont présumées être exactes. Elles ne doivent pas être considérées comme garantissant des propriétés spécifiques des produits selon les descriptions ou l'adéquation à une application particulière. Le présent document a été préparé conformément aux exigences de la juridiction indiquées dans l'article 1 ci-dessus et ne répond peut-être pas à des exigences réglementaires dans d'autres pays.

Cette fiche de données de sécurité sert à transmettre de l'information sur les encres HP (toners) incluses dans les fournitures HP Original Ink (toner). Si notre fiche de données de sécurité vous a été transmise avec une fourniture de rechange, remise à neuf, compatible ou non-HP Original, prenez note que l'information contenue dans ce document n'est aucunement prévue pour transmettre de l'information sur ces produits et d'importantes différences peuvent exister entre l'information contenue dans ce document et celle de l'information de sécurité fournie avec le produit que vous avez acheté. Veuillez communiquer avec le marchand des fournitures de rechange, remise à neuf ou compatible pour obtenir l'information qui s'applique, y compris des renseignements sur l'équipement de protection individuelle, les dangers d'exposition et des conseils sur la manipulation sécuritaire du produit. HP n'accepte aucune fourniture de rechange, remise à neuf ou compatible dans le cadre de ses programmes de recyclage.

Informations relatives à la révision

1. Identification du produit et de l'entreprise : noms alternatif de commerce
Composition / renseignements sur les ingrédients : Ingrédients

Explication des abréviations

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
CERCLA	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
CFR	Code des règlements fédéraux
COC	Cleveland coupelle ouverte
DOT	Ministère des Transports
EPCRA	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
IARC	Centre international pour la recherche sur le cancer
NIOSH	Institut national pour la sécurité et la santé au travail
NTP	Programme national de toxicologie
OSHA	Administration de Santé et de Sécurité du Métier
PEL (limite d'exposition admissible)	Permissible Exposure Limit (limite d'exposition admissible)
RCRA	Conservation de ressource et acte de rétablissement
REC	Recommandé
REL	Limite d'Exposition Recommandée
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
STEL	Limite d'exposition à court terme
TCLP : <value>	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)
Vle	Threshold Limit Value (seuil admissible d'exposition)
TSCA	Loi de commande de substances toxiques
COV	Composés Organiques Volatils